

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AMBASSADEUR DU CANADA À MOSCOU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. STANLEY KNOWLES (Winnipeg-Nord-Centre): Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) vient de faire une déclaration à propos de la délégation canadienne à la commission préparatoire du commerce et de l'emploi. Me dira-t-il, étant donné les nombreuses missions assignées à M. Dana Wilgress,—et je l'en juge digne,—s'il retournera bientôt à son poste d'ambassadeur du Canada à Moscou ou si l'on songe à lui nommer un remplaçant?

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Aucune décision n'a encore été prise en la matière. Elle sera annoncée dès qu'on la prendra.

LES CLOUS

PÉNURIE SUR LE LITTORAL DU PACIFIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. C. GREEN (Vancouver-Sud): On nous apprend du littoral du Pacifique qu'il y existe une grave pénurie de clous. Le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements pourrait-il nous en dire quelques mots?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements): Je n'ai pas entendu dire que, depuis deux mois, il y ait eu pénurie de clous en une région quelconque du Canada.

M. FRASER: En ce cas, vous ne vous êtes guère déplacé, car pénurie il y a.

Le très hon. M. HOWE: Il y a eu pénurie de clous l'an dernier, pour diverses raisons, dont la principale était la grève de l'acier. Aujourd'hui, la quantité de clous mis sur le marché dépend du volume de tiges métalliques qu'on peut affecter à la fabrication des clous. On fabrique toutes les tiges possibles et tous les clous qu'on en peut tirer. Je puis ajouter qu'aux tiges d'acier on a ajouté les tiges d'aluminium qui fournissent des clous satisfaisants pour certains usages. Je viens de recevoir, du Service de la statistique, les prévisions sur la production; elles indiquent qu'en 1946 on a fabriqué 59,000 tonnes de clous, tandis que la quantité estimative pour 1947 sera de 72,000 tonnes, soit une augmentation de 22 p. 100. Je puis donc assurer à mon

[M. l'Orateur.]

honorables amis que cette industrie produit au rythme annuel de 72,000 tonnes de clous, production qui devrait suffire à nos besoins.

M. FRASER: Quelle quantité de clous a-t-on exportée?

Le très hon. M. HOWE: L'exportation des clous est prohibée depuis plusieurs mois.

QUESTION DE PRIVILÈGE

DÉPÔT DE DOCUMENTS RELATIFS AU RETRAIT DES TROUPES CANADIENNES D'OCCUPATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. EARKES (Nanaimo): Le 8 avril 1946, le premier ministre me pria de ne pas insister à ce moment-là pour obtenir le dépôt de documents touchant le retrait de l'Europe des troupes canadiennes d'occupation. Vu la déclaration formulée hier soir par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Gouvernement consent-il maintenant à déposer ces documents, afin de permettre à la Chambre d'obtenir tous les renseignements touchant le rapport qui existe entre cette question et d'autres accords internationaux en cours?

Des VOIX: A l'ordre!

M. GRAYDON: Le Gouvernement devrait fournir une réponse.

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): La façon régulière d'obtenir le dépôt de documents consiste à inscrire un avis de motion au *Feuilleton*.

M. GRAYDON: Il y a autant de différences entre le ministre et le premier ministre qu'entre les deux pôles.

IMPÔT SUR LE REVENU

DEMANDE VISANT À AVANCER LA DATE DE LEUR REMBOURSEMENT AUX PERSONNES DANS LE BESOIN.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): Le ministère des Finances étudiera-t-il l'à-propos d'avancer la date du remboursement des épargnes obligatoires aux personnes dans le besoin? Je suis débordé de lettres que me font parvenir ces gens.

L'hon. DOUGLAS ABBOTT (ministre des Finances): J'étudierai volontiers cette question.